

FO COMMUNIQUE

Avec FO, NEGOCIER
POUR GAGNER !



**Des délégués FO
pour vous
défendre, c'est
tous les jours!**

Retrouvez toute
l'actualité ERTECO
SUR:

foed.over-blog.com

Projet de relocalisation des équipes & des services Développement / Informatique / Paie / Supply chain Comptabilité et Trésorerie. Qu'en est il ?

Tout salarié à des droits,
dans le groupe Carrefour
comme ailleurs.

Ces droits sont inscrits dans
des accords négociés par
FO ;

**Mais qui les connaît
vraiment?**

Vos droits:

Ils concernent la sécurisation
de votre emploi, de votre
salaire, et de vos conditions
de travail.

Ils concernent votre avenir,
votre formation, votre bien-
être, et votre poste dans
l'entreprise.

Vos délégués et représentants
Force Ouvrière connaissent
parfaitement les accords de
Groupe sur la GPEC, ou les
mesures d'accompagnement
négociées lors de projets de
relocalisation.

Certains ont participé à leur
élaboration, aux négociations
parfois difficiles qui ont permis
d'inscrire noir sur blanc les
règles qui régissent le bon
fonctionnement de l'entreprise,
mais aussi les droits de chacun,
et de les défendre.

**Qui est mieux placé que FO
pour les faire valoir, et les
faire appliquer ?**

C'est parce que le syndicat
Force Ouvrière, notamment et
tout particulièrement la
Fédération FGTA-FO, ont pour
mission de défendre pied à
pied les droits des salariés de
la grande distribution que
notre syndicat est aujourd'hui
n°1 dans la branche et dans le
groupe CARREFOUR.

***FO, avec vous pour
construire l'Avenir !***

Il est temps de venir nous voir, et prendre contact avec nos Délégués:

David Caseiro (DS) - 06 01 06 30 50

Christophe Legutte (RS au CE) - 06 14 17 95 13

Claudina Gomes Dos Reis (Élue au CE) - 06 11 60 54 55

Cyril Boulay (DSC) - 06 25 56 84 86



Erteco